Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260305-B_2026_03_05_02-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Convoqué par courrier électronique du 27 février 2026, le bureau communautaire élargi à l'ensemble des maires s'est réuni au siège en présentiel.

Le jeudi 5 mars 2026 à 17 h 30

sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARÉ, président et maire de PONT-L'ABBÉ,

Membres du BC :

Présents (Quorum à respecter : 6) :

- M. Jean-Louis BUANNIC, vice-président, PENMARC'H
- Mme Nathalie CARROT-TANNEAU, vice-présidente et maire, TREFFIAGAT
- Mme Valérie DRÉAU, conseillère communautaire déléguée, PONT-L'ABBÉ
- M. Jean-Claude DUPRÉ, vice-président, COMBRIT
- M. Jean-Michel GAIGNÉ, vice-président, LOCTUDY
- M. Éric JOUSSEAUME, vice-président et maire, ÎLE-TUDY
- M. Stéphane LE DOARÉ, président et maire de PONT-L'ABBÉ
- M. Yannick LE MOIGNE, vice-président, PLOBANNALEC-LESCONIL
- M. Jean-Luc TANNEAU, vice-président et maire, GUILVINEC

Excusés :

- M. Ronan CRÉDOU, vice-président et maire, PLOMEUR
- M. Stéphane MOREL, vice-président et maire, TRÉGUENNEC

Élargi aux maires :

Le bureau communautaire a été élargi à l'ensemble des maires compte-tenu des points mis à l'ordre du jour. Cependant les maires non-membres du bureau ou leurs représentants **ne prennent pas part au vote sur les sujets soumis à délibération** :

- M. Cyrille LE CLEAC'H, maire, PLOBANNALEC-LESCONIL
- M. Jean L'HELGOUARC'H, maire, TRÉMÉOC
- M. Christian LOUSSOUARN, maire, COMBRIT

Excusés :

- M. Jean-Edern AUBRÉE, maire, SAINT-JEAN-TROLIMON
- M. Serge GUILLOUX, maire, LOCTUDY
- M. Jean-Paul STANZEL, maire, PENMARC'H

Secrétaire de séance : Éric JOUSSEAUME

Assistaient également à la réunion :

M. Arnaud DUBOURG, directeur adjoint
M. Jonathan GAUTHIER, directeur adjoint
Mme Sandrine BÉDART, directrice générale des services

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260305-B_2026_03_05_02-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Bureau communautaire du 5 mars 2026	N° Acte : B-2026-03-05-02
Objet : Marché public d'extension-rénovation de la piscine AquaSud	Classification : 1.1 – Marchés publics

Le 27 octobre 2025 a été mise en ligne la consultation relative à l'extension-rénovation du parc aquatique AquaSud du siège de la CCPBS à Pont-l'Abbé.

Cette consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application de l'article R. 2124-2 du Code de la commande publique.

Cependant, il a été fait usage de la procédure dite des « petits lots » en application du 2° de l'article R. 2123-1 du Code de la commande publique permettant de conclure en procédure adaptée certains lots inférieurs à 1 000 000 euros dans la limite de 20 % de la valeur totale estimée de tous les lots.

Par ailleurs, trois lots sont également conclus sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R. 2122-3 du Code de la commande publique car seuls des opérateurs économiques déterminés peuvent fournir les fournitures ou travaux de ces trois lots.

Cette consultation est divisée en 22 lots :
- Lot n° 1 : Terrassement – VRD ;
- Lot n° 2 : Gros-œuvre ;
- Lot n° 3 : Charpente métallique (passé en procédure adaptée) ;
- Lot n° 4 : Couverture étanchéité – étanchéité extérieure ;
- Lot n° 5 : Bardage bois – façades (passé en procédure adaptée) ;
- Lot n° 6 : Menuiseries extérieures et intérieures aluminium (passé en procédure adaptée) ;
- Lot n° 7 : Serrurerie (passé en procédure adaptée) ;
- Lot n° 8 : Menuiseries intérieures bois (passé en procédure adaptée) ;
- Lot n° 9 : Casiers, cabines (pour mémoire, passé sans publicité ni mise en concurrence) ;
- Lot n° 10 : Plafonds suspendus – cloisons (passé en procédure adaptée) ;
- Lot n° 11 : Étanchéité intérieure - carrelage faïence (passé en procédure adaptée) ;
- Lot n° 12 : Bassins inox colaminé (pour mémoire, passé sans publicité ni mise en concurrence) ;
- Lot n° 13 : Bassins inox – jacuzzi extérieur inox – couverture thermique ;
- Lot n° 14 : Sauna hammam banquettes chauffantes fontaine à glace ;
- Lot n° 15 : Peinture (passé en procédure adaptée) ;
- Lot n° 16 : Contrôle d'accès (pour mémoire, passé sans publicité ni mise en concurrence) ;
- Lot n° 17 : Pentaglisse ;
- Lot n° 18 : Nettoyage ;
- Lot n° 19 : Traitement d'eau ;
- Lot n° 20 : Chauffage, traitement d'air, plomberie sanitaire ;
- Lot n° 21 : Électricité ;
- Lot n° 22 : Aménagements paysagers.

La date limite de remise des offres a été fixée au vendredi 17 décembre 2025 à 12 h 00. À cette date, 44 plis ont été réceptionnés pour l'ensemble des lots.

Le groupement de maîtrise d'œuvre dont BBM est le mandataire a procédé à l'analyse des offres.

Il est apparu néanmoins d'ores et déjà que toutes les offres de certains lots présentaient un montant qui dépassait largement les montants alloués au marché et pouvaient donc être considérées comme inacceptables. Il s'agit des lots suivants :

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260305-B_2026_03_05_02-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Bureau communautaire du 5 mars 2026	N° Acte : B-2026-03-05-02
Objet : Marché public d'extension-rénovation de la piscine AquaSud	Classification : 1.1 – Marchés publics

- Lot n° 1 : Terrassement – VRD ;
- Lot n° 2 : Gros-œuvre ;
- Lot n° 18 : Nettoyage ;
- Lot n° 20 : Chauffage, traitement d'air, plomberie sanitaire ;
- Lot n° 21 : Électricité.

De plus, aucune offre n'a été déposée pour le lot n° 10 plafonds suspendus-cloisons.

Il a donc été proposé de déclarer infructueux les lots n° 1, 2, 10, 18, 20 et 21. À la suite de la déclaration d'infructuosité, une consultation en procédure avec négociation est entamée seulement avec les candidats ayant déjà remis une offre pour les lots 1, 2 et 20. Les lots 10, 18 et 21 ont été relancés en appel d'offres ouvert.

La date limite de remise des offres a été fixée au vendredi 20 février à 12 h 00 pour ces deux nouvelles procédures.

Les candidats des lots 1, 2 et 20 ont été reçus le 25 février 2026 afin d'échanger et de négocier les offres présentées.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 4 mars pour l'attribution des lots passés en procédure formalisée. Sa décision a été présentée directement en séance. Les autres lots sont attribués par le présent bureau communautaire.

Il est à noter que les lots passés sans publicité ni mise en concurrence demandent encore un temps de négociation avec les entreprises avant de pouvoir être attribués.

Il est également à noter que le seul candidat du lot n°15 – peinture a été placé en liquidation judiciaire, son offre ne peut donc être examinée.

Considérant que les marchés supérieurs à 500 000 € doivent être examinés par le bureau communautaire ;

Vu les articles R. 2122-3, R. 2123-1 et R. 2124-2 du Code de la commande publique ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 4 mars 2026 ;

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise le président à signer les marchés avec les candidats retenus par la commission d'appel d'offres pour les lots suivants :

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260305-B_2026_03_05_02-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Bureau communautaire du 5 mars 2026	N° Acte : B-2026-03-05-02
Objet : Marché public d'extension-rénovation de la piscine AquaSud	Classification : 1.1 – Marchés publics

Désignation des lots	Entreprises proposées	Montant offre des entreprises en €HT
1 - Terrassement VRD	LE ROUX TP	600 000,00 €
2 - Gros Œuvre	RENE JONCOUR	1 297 472,85 €
4 - Couverture / Etanchéité extérieure	SOPREMA	125 840,70 €
13 - Bassin inox - Jacuzzis extérieurs inox - couverture thermique	HSB France	1 143 000,00 €
14 - Sauna Hammam Banquettes chauffantes Fontaine à glace	BIEN ETRE & CONFORT	110 000,00 €
17 - Pentaglisse	EDSUN LOISIRS	172 300,00 €
18 - Nettoyage	CLEAN NET SERVICE	5 208,00 €
19 - Traitement d'eau	AQUA TECH	798 861,00 €
20 - Chauffage, traitement d'air, plomberie sanitaire	PROTHERMIC	608 764,11 €
21 - Electricité	DOURMAP	359 647,09 €
22 - Aménagements paysagers	ORIGO SASAMAP	73 645,65 €

- attribue comme suit les lots suivants :

Désignation des lots	Entreprises proposées	Montant offre des entreprises en € HT
3 - Charpente métallique	ETABLISSEMENT METALLIQUE GUEGAN	38 000,00 €
5 - Bardage bois - Façades	SEBACO	221 896,62 €
6 - Menuiseries extérieures et intérieures aluminium	ALUMINIUM DE BRETAGNE	207 816,00 €
7 - Serrurerie	LES FORGES DE L'ELORN	78 598,97 €
8 - Menuiseries intérieures bois	MENUISERIE LAUTRIDOU	158 000,00 €
5 - Plafonds suspendus - cloisons	LE BIAVANT	82 287,93 €
11 - Etanchéité intérieure - carrelage - faïence	SOLS DE CORNOUAILLE	264 605,60 €

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260305-B_2026_03_05_02-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Bureau communautaire du 5 mars 2026	N° Acte : B-2026-03-05-02
Objet : Marché public d'extension-rénovation de la piscine AquaSud	Classification : 1.1 – Marchés publics

- déclare inacceptable l'offre de VITRIPRO reçue pour le lot n°18 – nettoyage ;
- déclare infructueux le lot n°15 – peinture ;
- autorise le président à signer les marchés publics avec les entreprises retenues.

Pour extrait conforme,

Le président,
Stéphane LE DOARÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD (Finistère)